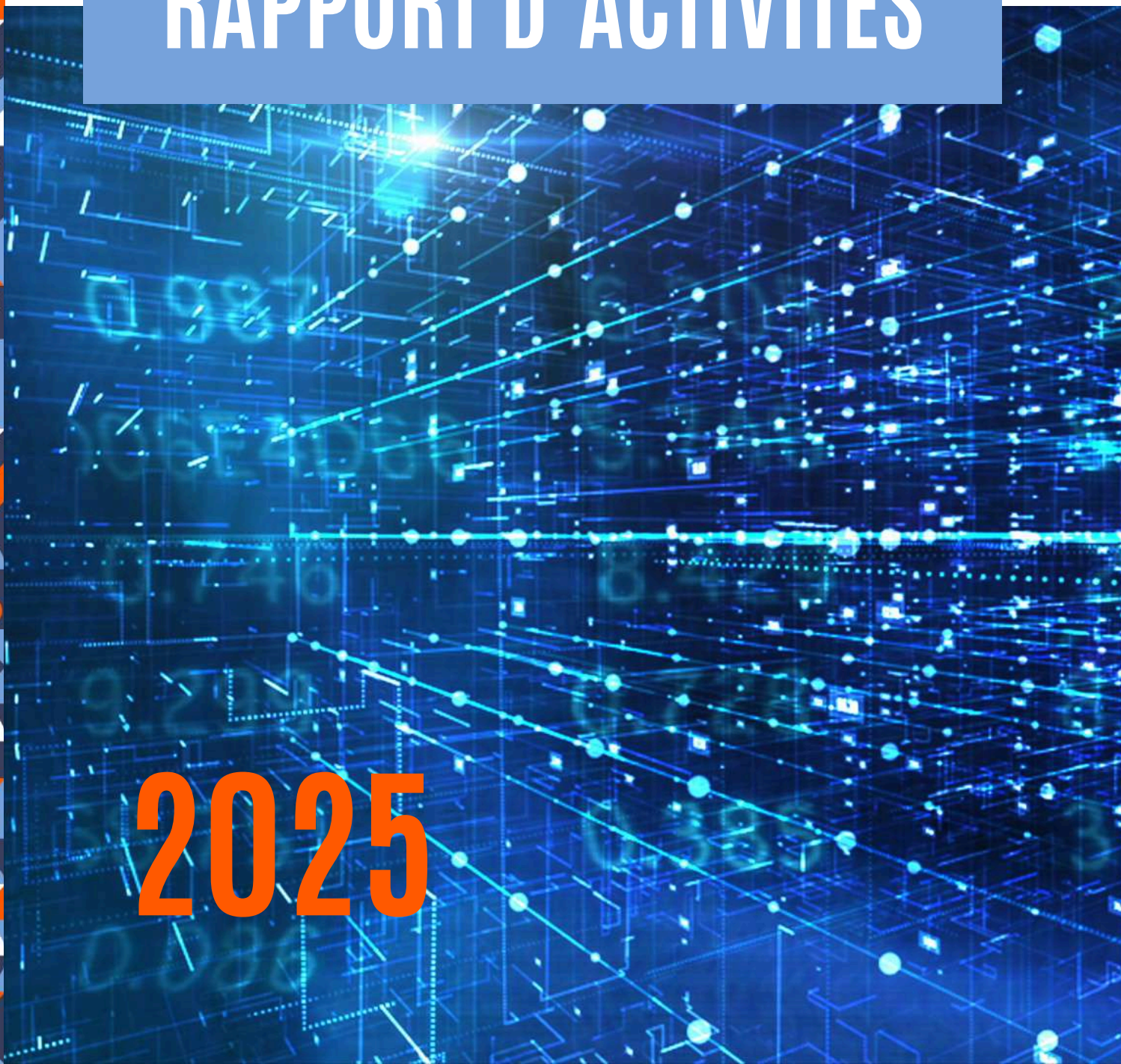
OPENDATA FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2025

SOMMAIRE

01 - Éditorial de la Présidente

02 - Faire de la donnée territoriale un socle de l’action publique locale

03 - Éclairer, animer et représenter les collectivités territoriales : notre mission

04 - Les principes d’action

05 - L’horizon stratégique 2024-2026

06 - Soutenir les coopérations dans l’écosystème

07 - Deux dynamiques d’action cohérentes

08 - Accompagner les collectivités territoriales

01 - L'éditorial de la Présidente



Constance NEBBULA
Présidente

Lors de ma réélection à la présidence, j'ai affirmé une ambition claire : porter politiquement l'idée d'un « **service public de la donnée** », élargir notre base d'adhérents et renforcer la diversité de notre gouvernance. Deux ans plus tard, ces objectifs sont atteints. Je suis fière du collectif ainsi constitué et remercie l'ensemble des élus et acteurs engagés au sein d'Open Data France.

Selon les résultats d'une étude européenne rendus publics fin 2025, la France[1] se classe aujourd'hui, pour la 5ème fois consécutive, au premier rang des pays européens en matière d'ouverture des données, tant en volume qu'en disponibilité. C'est un acquis important. Mais lorsque l'on regarde plus finement, on constate qu'il reste encore à lever certains freins sur les questions de qualité, d'usages et de valorisation des données.

De plus, depuis quelques années, le sujet de la donnée évolue dans un contexte où l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la souveraineté numérique prennent une place croissante. Or, il n'y a pas d'intelligence artificielle (IA) sans données structurées. Aujourd'hui, nous devons passer d'une logique de simple ouverture des données à une logique d'open data à la demande. Ce qui prime, c'est la qualité des données, la manière dont les collectivités peuvent les utiliser pour améliorer concrètement la gestion de leurs problématiques.

Dans ce contexte, la convergence entre open data et IA constitue un axe stratégique majeur pour les collectivités. Il ne peut y avoir d'IA sans données structurées et de qualité. L'intérêt suscité par l'IA offre ainsi une opportunité de renforcer la sensibilisation des élus à la nécessité d'un véritable service public de la donnée, socle des politiques publiques et levier de transformation des services.

Ces orientations ont été partagées lors de la dernière rencontre du **comité d'experts d'Open Data France réuni en 2025**, qui a souligné l'importance d'un espace de dialogue associant élus, techniciens, chercheurs et acteurs de la société civile autour de l'usage de l'IA au service de la donnée et de ses métiers.

L'action collective portée par l'association est plus que jamais nécessaire pour accompagner les collectivités face à des enjeux de plus en plus structurants.

[1] Open Data Maturity Index, NDLR

Ainsi, votre engagement demeure essentiel pour :

- maintenir une parole crédible sur les données ouvertes ;
- soutenir les collectivités dans un contexte de tensions technologiques et budgétaires ;
- valoriser l'expertise et l'expérience face aux effets de mode ;
- faire progresser la maturité collective des enjeux autour de la donnée ;
- rappeler, à l'occasion des municipales, que l'open data est un engagement durable.

Alors que nous refermons le chapitre 2025, nous abordons 2026 avec la publication d'un manifeste invitant les candidates et candidats à placer la donnée territoriale au cœur des débats locaux, à l'approche des élections municipales. En son sein, nous mettons en avant un message clair : le partage de données de qualité permet aux collectivités d'améliorer concrètement le service rendu aux citoyens. Un argument qui résonne davantage auprès des élus. L'ambition de ce manifeste est précisément de rapprocher le **sujet de la data** des politiques publiques et de **l'inscrire pleinement dans les priorités locales**.

Notre objectif premier ici est **l'acculturation et la démocratisation**. Si, après les élections municipales, nous constatons que davantage d'élus s'emparent du sujet, posent des questions sur la gestion et la qualité de leurs données, intègrent ces enjeux dans leurs feuilles de route, alors nous aurons déjà gagné.

La **donnée concerne toutes les communes**, quels que soient leur taille et leurs moyens. Il ne s'agit pas d'un débat réservé aux grandes métropoles. C'est pourquoi nous insistons sur l'accompagnement des petites collectivités, sur la mutualisation et sur la montée en compétences.

Depuis trois ans, l'association a été renouvelée dans sa gouvernance et dans son action. Il s'agit d'une association plus solide et proactive, dans un environnement en constante évolution qu'il soit technologique, législatif ou géopolitique.

Plus que jamais, la donnée est un enjeu de politique publique, et de politique tout court. Ensemble, poursuivons cette ambition !

Constance NEBBULA

Présidente



02 - Faire de la donnée territoriale un socle de l'action publique locale

a Le pouvoir de la donnée territoriale

La vision politique d'Open Data France est fondée sur l'idée qu'au-delà de l'obligation d'ouverture des données, les questions de qualité, d'usages, de valorisation et de **gouvernance** des données restent centrales. Ces thèmes restent trop souvent absents des débats locaux et des projets communaux.

L'ouverture des données publiques ou d'intérêt général, c'est-à-dire la publication libre, à l'état brut et sans altération, sur internet, des données produites ou gérées par les acteurs publics, est une mission très importante pour les administrations. C'est pourquoi Open Data France vise à replacer la pédagogie et la diffusion des bonnes pratiques au centre pour faire progresser la maturité collective sur ces enjeux.

Open Data France accompagne depuis 2013 les institutions publiques locales dans leur transition numérique en recourant à divers modes d'action. Les missions de l'association peuvent se résumer en trois grands axes d'intervention : **animer, acculturer, représenter.** Ces trois verbes ont dicté les travaux 2025. Veille médiatique et juridique, réalisation de notes informatives destinées aux collectivités territoriales, préparation de tables rondes et conférences mais également lancement du Comité d'experts d'Open Data France.

Si l'*open data* et plus largement la donnée sont au cœur des préoccupations originelles de l'association, celle-ci s'est progressivement engagée dans une dynamique visant à **faire de la donnée territoriale un socle de l'action publique locale**. Par un effet d'engrenage, et afin de répondre aux exigences croissantes des collectivités territoriales membres, l'association a ainsi été amenée à intégrer, très récemment, de nouveaux sujets de réflexion et de travail. C'est notamment le cas de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle (IA), thématiques désormais suivies de près au regard des tensions internationales et des profondes révolutions technologiques en cours.

b Un peu d'histoire

Dès le départ, l'*open data* s'est construit comme une démarche porteuse de valeurs fortes. Son ambition première est de **rendre l'action publique plus lisible et plus compréhensible pour les citoyens**, en misant sur un principe simple : chacun doit pouvoir accéder aux informations produites par les institutions. Cette ouverture des données s'inscrit dans une vision démocratique où les citoyens ne sont pas de simples spectateurs, mais des acteurs à part entière de la vie publique. Elle est aussi présentée comme une réponse aux difficultés que traversent les démocraties actuelles, en promettant davantage de transparence, une action publique plus efficace, une réduction des risques de corruption et un renforcement de la confiance envers les institutions.

Grâce au développement du numérique, cette idée de transparence a pris une ampleur nouvelle. Les technologies actuelles facilitent la diffusion massive des données et ouvrent la voie à une transformation des relations entre les citoyens et les pouvoirs publics. En donnant librement accès à l'information et en permettant de nouveaux échanges, l'open data vise à encourager une administration plus ouverte et à favoriser la construction de politiques publiques mieux adaptées aux besoins réels de la société.

Mais l'ouverture des données ne répond pas uniquement à des objectifs démocratiques. Elle s'inscrit aussi dans une logique économique. En facilitant l'accès à l'information, elle crée des opportunités pour les entreprises, qui peuvent s'appuyer sur ces données pour développer de nouveaux services ou dynamiser certains secteurs d'activité. C'est là que réside l'un des grands défis de l'open data : concilier l'intérêt général avec des usages commerciaux fondés sur les mêmes données.



03 - Animer et représenter les collectivités territoriales : notre mission

Pour accompagner les collectivités territoriales et leurs partenaires à jouer pleinement leur rôle, Open Data France s'est donné pour mission de :

- « d'apporter à ses membres les informations, conseils ou autres soutiens nécessaires à l'ouverture des données publiques ;
- de favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur ;
- de favoriser les productions communes par des groupes de travail ou ateliers sur des thèmes définis en commun comme devant apporter des éléments de réponse aux questions qui se posent sur l'*Open Data* et sa mise en œuvre ;
- de participer au développement du mouvement *Open Data* par toutes actions de communication (conférence…), valorisation, formation, prestation et accompagnement ;
- de représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- et de mettre en œuvre tous les autres moyens susceptibles d'être utilisés pour concourir à la réalisation de l'objet de l'association comme défini à l'article 2. (Cf. statuts en vigueur) ».

04 - Les principes d'action

Le projet d'ODF s'appuie sur des valeurs partagées, ainsi que rappelées dans la Charte internationale sur les données ouvertes.

En effet, le 23 mai 2025, **ODF a signé la Charte internationale sur les données ouvertes** (*Open Data Charter*), adhérant ainsi aux principes internationaux de l'open data qui y sont défendus.

Cette charte, à travers six principes, a été élaborée en 2015 par des gouvernements, la société civile et des experts du monde entier afin de constituer un ensemble de normes ambitieuses et convenues à l'échelle mondiale en matière de publication de données. Pensée pour intégrer un large panel d'acteurs (des institutions publiques au secteur privé, en passant par les associations), l'Open Data Charter (ODC) a été, par ailleurs, adoptée et signée par l'État français dès l'année de sa création.

L'ODC organise des réunions mensuelles sur la mise en œuvre qui rassemble les signataires, les partisans et les praticiens de la Charte internationale des données ouvertes, ainsi que les membres de la communauté plus large des données ouvertes, du monde entier. Le but : discuter des meilleures pratiques et des sujets d'actualité et tout ce qui concerne la communauté des données ouvertes en constante expansion.

Tout en affirmant l'engagement qui est le nôtre depuis plus de dix ans, OpenDataFrance inscrit son action dans une dynamique internationale en rejoignant un réseau mondial d'acteurs réunis autour d'une cause commune : l'*open data*.

Les adhérents d'ODF ont été invités, en 2025, à rejoindre l'ODC. Le suivi de sa mise en œuvre sera assuré en 2026.



05 - L'horizon stratégique 2024-2026

L'Assemblée générale d'ODF de 2024 a adopté un nouveau projet stratégique à l'horizon 2026. Ainsi, une nouvelle offre de service a vu le jour. Les trois axes qui en découlent sont les suivants :



Cette démarche a conduit à présenter l'ensemble des activités autour de deux dynamiques d'action cohérentes : espace de réflexion et en plateforme d'action.

Pour en savoir plus, découvrez :

- **notre offre de services** : https://opendatafrance.fr/offre-de-service/
- **notre plaquette de présentation** : https://opendatafrance.fr/wp-content/uploads/2025/06/Plaquette-A5.pdf

a La gouvernance

Ensemble, les membres forment **l'Assemblée générale (AG)** de l'association, qui se réunit au moins une fois par an pour veiller à la vitalité du projet associatif. Elle renouvelle régulièrement l'horizon stratégique, et s'assure que les actions sont menées conformément aux règles dont l'association s'est librement dotée, et qu'elles produisent les effets recherchés.

L'AG sur l'année écoulée s'est tenue **mardi 11 mars au Couvent des Jacobins à Rennes**, dans le cadre du forum Les Interconnectés. **Constance Nebbula**, Présidente d'ODF, a réuni les adhérents en présentiel et en visio-conférence.

Les adhérents qu'ils soient élus ou agents ont participé massivement - en ligne et en présentiel - à cet évènement important pour la vie d'ODF. L'enjeu pour l'association était de mettre en action la feuille de route 2024-2026 et de continuer à renforcer l'accès et la valorisation des données au service de l'intérêt général.

L'AG a approuvé les comptes 2024, le rapport d'activités de l'année 2024 et s'est attardé sur les projets prioritaires pour 2025.

Révision des statuts



Une **Assemblée Générale Extraordinaire** s'est réunie le 23 septembre 2025, à Toulouse afin de proposer une réforme des statuts jusqu'à alors en vigueur. Cette réforme avait plusieurs objectifs :

- actualiser les statuts (objet, alignement avec la nouvelle feuille de route)
- compléter (tenue de procès-verbaux de décisions)
- spécifier certains éléments de notre fonctionnement (précisions sur la délibération à distance et modification d'adresse du siège social)

À l'issue de cette réunion une nouvelle version de statuts a été adoptée. Celle-ci est accessible sur le site de l'association.

Le **Conseil d'administration** est garant de la permanence et de la pertinence du projet associatif, et porte le projet politique de l'association. Il est composé de 13 membres, élus pour la complémentarité de leurs regards qui élisent pour trois ans leur Président. Élue le 21 mai 2024, c'est Mme. **Constance Nebbula** qui en assure la Présidence.

En plus de leur implication bénévole dans la vie statutaire de l'association, les administrateurs nourrissent les travaux d'ODF ou dans des groupes de travail internes. Ils peuvent encore la représenter à l'extérieur, dans différents espaces de réflexion ou instances de gouvernance.



b Des ressources variées

Pour mener à bien ses activités, diverses fonctions dites de « soutien » sont essentielles : Vie associative et statutaire ; Ingénierie, animation et capitalisation ; Communication et graphisme ; Financement et gestion ; Systèmes d'information et logistique.

Aussi, ODF mobilise avant tout des **moyens humains** :

- Bénévoles : 31 en 2025 (membres du comité d'experts, Adrien Pavie, pour GéoDataMine et Guillaume Cognet pour l'Assemblée générale extraordinaire)
- Salariés : 2 en 2025 (1 ETP et 1 à temps partiel) : **Gabriela Martin**, directrice générale et **Justine Audo**, responsable communication à temps partiel
- Stagiaires : 2 en 2025 (un en affaires publiques et un en statistique) : **Guillaume Cognet** (stagiaire affaires publiques) et **Amine Fellah** (stagiaire statistique)

OpenDataFrance mobilise également des **moyens matériels** :

- un bureau situé à Paris 5ème, un équipement informatique et bureautique et des fournitures de base ;
- recourt à des services extérieurs : hébergement du site (OVH), et impression de publications, comptabilité (Le Cac cabinet d'expert-comptable) et social, audit des comptes (Le Grand Thornton) ;
- mobilise enfin des moyens financiers et enregistre les types de ressources suivantes:
 - Subvention publique : Banque des territoires
 - Cotisations des membres
 - Contributions volontaires en nature (prêt de salles pour la réunion du comité d'experts de l'association)
 - Dons

Le détail des comptes est présenté dans les comptes certifiés par le Commissaire aux comptes et accessibles sur notre site internet.

C Un écosystème diversifié

En plus du Conseil d'Administration, le Comité d'experts souscrit au projet associatif, sans être formellement dotées de voix délibérative, pour éviter d'éventuels conflits d'intérêts. Des partenaires opérationnels et des partenaires financiers ont également accompagné le chemin parcouru en 2025.

L'ensemble de ces acteurs constitue un précieux soutien pour le rayonnement des travaux d'ODF. OpenDataFrance tient à remercier ses partenaires en 2025, **parmi lesquels :**

CNIG : deux groupes de travail

Instance consultative placée auprès du Ministre en charge du développement durable, le CNIG rassemble en un lieu unique la très grande variété d'acteurs qui composent l'écosystème de la géo-donnée en France : ministères, établissements publics, collectivités territoriales, entreprises privées, associations professionnelles, organisations syndicales, association de citoyens, qui peuvent se rencontrer, décider et coproduire ensemble.

ODF siège au sein du CNIG et est active dans deux groupes de travail, à savoir : gouvernance de la donnée et celui portant sur l'Europe et international.

La participation constante de l'Open Data France a contribué à structurer les idées, à nourrir une réflexion collective et à renforcer la pertinence des analyses portées par l'association.

RésOVilles

RésOVilles et son pôle data et quartiers : un écosystème de la donnée au service des quartiers populaires.

Le Pôle Data & Quartiers de l'association RésOVilles est le fruit de la rencontre de plusieurs partenaires autour d'un espace de travail commun pour développer une meilleure connaissance des quartiers politique de la ville et guider l'action publique locale et nationale.

Parmi ses premiers projets il est possible de citer la solution Adapt'Canicules.

Open Data France fait partie du comité de pilotage du pôle data et quartiers aux côtés de la Banque de Territoires, l'INSEE, l'ANCT, Nantes Métropole et la Région Pays de la Loire.

d Les partenaires financiers

OpenDartaFrance mobilise autour d'elle différents partenaires financiers, acteurs tournés vers l'intérêt général qui soutiennent son activité et ses travaux.

En 2025, la Banque des Territoires et OpenDataFrance se sont associés pour soutenir les collectivités territoriales dans la gestion durable et souveraine de leurs données.

Dans un contexte de transformation numérique des territoires et de montée en puissance de l'intelligence artificielle, ODF et la Banque des Territoires partagent une ambition commune : encourager la mise à disposition et la réutilisation des jeux de données présentant un fort impact économique, social ou environnemental pour les territoires.

À travers ce nouveau partenariat, la Banque des Territoires et ODF partagent et conjuguent leurs expertises respectives sur les besoins des collectivités en matière de numérique. Partenaires depuis plusieurs années, les deux structures sont pleinement engagées pour accompagner les acteurs territoriaux à piloter leurs politiques publiques par une gestion éthique et durable des données dans les collectivités territoriales.



" La Banque des Territoires s'engage pour construire un environnement numérique de confiance, souverain et durable pour les territoires. En nouant ce partenariat avec OpenDataFrance, nous unissons nos expertises respectives pour accompagner les acteurs publics locaux qui mettent les données au service de l'intérêt général. "
Laetitia Dordain - Directrice du Digital de la Banque des Territoires

" OpenDataFrance montre le potentiel de transformation et d'innovation des acteurs publics territoriaux grâce à l'impact généré par l'ouverture aux données. OpenDataFrance poursuit ainsi son accompagnement des collectivités territoriales pour valoriser les initiatives d'ouverture des données au service de l'intérêt général."
Constance Nebbula - Présidente d'OpenDataFrance

Ce partenariat a permis notamment d'actualiser **l'Observatoire de l'Open Data de l'association ODF**, destiné à donner l'état de l'ouverture des données des collectivités en France.

En tant que partenaire de la Banque de territoires, ODF contribue à la plateforme Numérique360 de la Banque des Territoires, lancée en novembre 2024. Elle a, en ce sens, participé aux réunions du comité des partenaires tout au long de l'année 2025.

Accélérer et accompagner les projets digitaux, data et Intelligence Artificielle à l'appui des contenus variés et divers, auxquels contribue régulièrement l'association tels sont les enjeux de cette plateforme.

Les collectivités peuvent s'inscrire gratuitement sur Numérique360 par ici : https://numerique360.banquedesterritoires.fr/place-de-marche/inscription

e Les partenaires opérationnels

Les partenaires opérationnels sont nombreux et de natures diverses. Ils s'associent à l'une des activités impulsées ou soutenues par ODF, comme les retours d'expériences, les événements ou les publications.

ADEME

Le 18 juin 2025, ADEME et OpenDataFrance ont lancé à la Maison du développement durable – Pacte mondial de l'ONU, Réseau France (Paris, 17ème) leur partenariat en présence de Madame **Constance NEBBULA**, Présidente d'OpenDataFrance et Monsieur Sylvain WASERMAN, Président-Directeur général de l'ADEME.

Pour le lancement, l'ADEME et OpenDataFrance ont organisé une première rencontre autour du thème : **« La donnée comme moteur du développement des politiques publiques de la transition écologique »**.

L'ADEME et OpenDataFrance s'engagent dans une coopération portant sur les données de la transition écologique, avec la conviction qu'une transition forte, rapide et juste est une nécessité absolue face à l'urgence climatique et environnementale.



Celle-ci vise à en faire un levier stratégique au service des politiques publiques territoriales. Le travail commun s'inscrit dans un contexte où les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle central pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, d'adaptation au changement climatique, de sobriété énergétique et de préservation des ressources.



Photo : olivier ALLEMAN (élu Communauté d'Agglomération du Pays Basque), Nadège Austin (Directrice association RARE), Louise Vialard (élue Nantes Métropole), Thomas COTTINET (Ecolab/Minsitère de la Transition écologique)

L'ADEME, dans ses actions et notamment à travers la donnée, joue un rôle clé au niveau local et national, en proposant accompagnements, méthodes et outils pour renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière de transition écologique.

OpenDataFrance, de son côté, facilite l'accès aux données ouvertes, notamment sur la qualité de l'air, la gestion des déchets et les émissions de CO_2, pour accompagner les collectivités dans leurs efforts.

Ce partenariat s'inscrit ainsi dans la volonté commune des deux structures d'améliorer la qualité et la compréhension des données de la transition écologique pour faciliter leur appropriation par l'expérimentation, la standardisation et la documentation de leurs usages par les collectivités territoriales.

Le second semestre 2025 a vu réaliser l'axe 2 du partenariat à l'appui d'un webinaire et un atelier de travail consécutivement :

- 27 octobre : Pourquoi et comment standardiser ? À l'issue de ce webinaire, un appel à cas d'usages a été lancé.
- 2 décembre : atelier pratique qui fait suite au **webinaire du 27 octobre 2025** et à **l'appel à consultation** visant à identifier collectivement les jeux de données produites par les collectivités territoriales qui mériteraient d'intégrer en priorité le **Socle Commun de Données Locales**.

Le fil conducteur de ces échanges : comprendre, structurer et expérimenter la donnée au service de la transition écologique.

Ces temps de travail ont compté avec la participation du CNIG et de data.gouv, invités par ODF et l'ADEME. En effet, Laurent Morice, administrateur général de la donnée de l'ADEME et Gabriela Martin s'attachent à coordonner leurs actions avec les acteurs de l'écosystème.

PARTENARIAT

LA DONNÉE
comme moteur du **développement**
des **politiques publiques** de **transition écologique**

LES **QUATRE AXES** DE TRAVAIL



Lancer le partenariat
en organisant une manifestation
qui démontre l'impact de la donnée sur la transition écologique
et le rôle essentiel des élus sur son existence (S.1. 2025)



Contribuer à développer
la standardisation et la qualité des données ouvertes,
pour favoriser l'interopérabilité
et accroitre l'impact de l'open data (S.2. 2025)



Explorer
la notion de « socle commun de données »
de la transition écologique
qui favorise la mise à disposition de données
(S.1. 2026)



Rapprocher les écosystèmes
et favoriser les interactions entre acteurs
pour encourager l'émergence de projets
de données ouvertes (S.2.2026)

f

OpenDataFrance en synergie avec les réseaux

gf2i

Le Groupement Français de l'Industrie de l'Information (gf2i) est un lieu unique de réflexion, d'échanges et d'expertise sur la nouvelle économie de la connaissance et de la donnée. Depuis plus de 40 ans, l'association réunit des professionnels issus des secteurs publics et privés : chercheurs, représentants de l'administration, chefs d'entreprise, ingénieurs, experts de la data ou du marketing, consultants, professionnels libéraux.

Leur ambition commune est de faire émerger des solutions opérationnelles répondant aux impératifs de leurs membres, attachés à relever pleinement et durablement les défis de la transition numérique et écologique.

> "Le gf2i s'intéresse à toute la chaîne de création de valeur de la donnée : production, collecte, enrichissement - amélioration par l'humain ou par l'intelligence artificielle - , diffusion - à qui, comment et combien - et réutilisation par des tiers. Ce cycle interroge la gouvernance, la sécurité, les droits et le management".
> Denis Berthault.

L'année 2025 a constitué un temps de réflexion autour de pistes de travail entre le gf2i et ODF, tant sur les plans opérationnels que stratégique. Des échanges avec les adhérents de l'association ont notamment pris la forme de webinaires, en particulier au second semestre, autour de la gouvernance de la donnée.

A travers des consultations

- **Dialogue national sur l'intelligence artificielle (IA)**



Du 12 juin au 5 octobre 2025, Make.org a orchestré une vaste consultation citoyenne : le Dialogue national sur l'intelligence artificielle (IA). Cette initiative, soutenue notamment par le Ministère délégué chargé de l'intelligence artificielle et du Numérique, ainsi qu'un ensemble de partenaires experts dont ODF avait pour objectif de **donner la parole aux citoyens vis-à-vis du développement de l'IA**.

En quelques mois, la consultation a mobilisé **33 922 participants**, généré **1 025 propositions** et plus de **102 000 votes**. Cette participation massive confirme le constant suivant : les Français veulent une IA utile, compréhensible, éthique et maîtrisée.

Pour savoir plus sur les 7 grands enseignements, rendez-vous ici https://opendatafrance.fr/dialogue-national-ia-makeorg/

- **Grande Cause « Mieux Vivre en Ville**

Dans un contexte de transitions multiples et de fortes inégalités territoriales, les enjeux urbains constituent un levier central d'amélioration du cadre de vie et de cohésion sociale, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les villes concentrent à la fois des problématiques majeures et un fort potentiel de transformation au service du vivre-ensemble.

En 2025, la Grande Cause « Mieux vivre en ville », portée par Make.org et la Banque des Territoires a été lancée, en partenariat avec une large coalition d'acteurs publics, privés et associatifs. Ce programme triennal vise à mobiliser citoyens et parties prenantes autour d'une démarche collective d'amélioration durable de la qualité de vie urbaine.

Le programme s'est ouvert par une grande consultation citoyenne nationale, dont les résultats constituent désormais une base structurante pour la poursuite des travaux, à travers des temps de concertation et un appel à projets destinés à élaborer un plan d'actions concret et opérationnel à l'échelle nationale.

Pour savoir plus et connaitre les résultats, veuillez consulter notre site internet : https://opendatafrance.fr/consultation-villes-make-org/

06 - Soutenir les coopérations dans l'écosystème

a Fabrique de la donnée territoriale (IGN)

Lancée le 7 octobre 2025, la **Fabrique de la donnée territoriale** rassemble plus de 20 membres dont ODF. L'objectif : faciliter la co-production de données territoriales harmonisées à l'échelle de la France. Cet incubateur partenarial vise également à développer de nouvelles solutions, en collaboration directe avec les collectivités territoriales et acteurs de la donnée.

La Fabrique de la donnée territoriale doit relever plusieurs défis : transformer les données en **solutions concrètes** au service des citoyens ou encore mobiliser les données dans un contexte de dispersion et d'une multiplicité d'acteurs. Pour se faire, la Fabrique des données accompagne notamment des **projets de co-production** de données harmonisées.

Lors de son lancement au cours de la 1re édition du Forum de la donnée territoriale, la Fabrique a sélectionné 4 projets concrets, directement issus des besoins remontés par les territoires :

- **Base routière en commun**, un projet qui vise à créer un référentiel unique et à jour des routes françaises, afin d'améliorer la planification des politiques de mobilité, la gestion des infrastructures et la sécurité sous l'égide d'une gouvernance ouverte et partenariale.
- **Chemins ruraux et communaux** afin de valoriser un patrimoine souvent mal connu, de participer à la protection juridique des communes, de faciliter les mobilités douces et de garantir l'accès aux terres agricoles et forestières.
- **Limites administratives et compétences territoriales**, qui vient pallier l'absence de cartographie officielle précise des frontières administratives françaises.
- **Obligations légales de débroussaillement** pour la prévention des incendies, objet, actuellement, d'une réglementation complexe et mal connue. L'outil développé permettra de clarifier les espaces concernés, d'améliorer l'information des particuliers et des communes ainsi que renforcer l'efficacité des pompiers.

En savoir plus : Site de la Fabrique de la donnée territoriale



En tant que partenaire fondateur, Open Data France a proposé aux collectivités territoriales adhérents, en novembre 2025, **trois temps forts, sous forme d'atelier**, pour faire échos aux projets sélectionnés.

Les premiers projets sélectionnés sont désormais en phase d'investigation. Leur analyse et leur ajustement se poursuivront en 2026 et au-delà, dans le cadre d'une organisation reposant sur un collectif de veille et des élus réunis au sein du comité.

b ANCT : suite territoriale

Portée par l'**ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires** (ANCT) en partenariat avec l'**agence nationale des systèmes d'information** (ANSSI) et en collaboration avec l'opérateur de la Direction interministérielle du numérique (**DINUM**), la Suite territoriale est une **plateforme** sécurisée permettant aux agents publics et élus des collectivités de moins de 3500 habitants, d'accéder à un socle de services numériques essentiels (nom de domaine, messagerie, espace de stockage minimal), une identité numérique professionnelle (ProConnect) et un écosystème d'applicatifs mutualisés.

OpenDataFrance a souhaité favoriser la sensibilisation aux travaux de l'ANCT afin de mieux adresser l'enjeu de sensibilisation à la maîtrise la sécurité des données. Les agents de l'ANCT ont ainsi présenté, à deux reprises, la plateforme Suite Territoriale sous le thème : « Faites un point votre présence numérique avec la Suite territoriale ». À l'appui du Référentiel de Conformité la Présence Numérique des Territoires de l'ANCT, ces présentations ont été à l'attention de l'ensemble des adhérents souhaitant évoluer vers des outils plus sécurisés.

C Le programme TNT : feuille de route 2025 - 2027

Transformation numérique des territoires (TNT)

Le programme Transformation numérique des territoires (TNT) s'inscrit dans une logique d'ambitions communes et de résultats partagés avec les parties prenantes. C'est un programme d'investissements collectifs pour accélérer la transformation numérique de l'action publique dans tous les territoires.

À la suite des travaux menés début 2025 avec l'ANCT, l'ANSSI, l'IGN et l'ensemble des associations concernant la feuille de route d'un nouveau volet TNT 2025-2027, OpenDataFrance a pris part aux échanges relatifs au projet de feuille de route qui aurait dû être adopté par les ministères concernés, fin 2025.

Les contributions ont pu être transmises afin d'amender le contenu de celle-ci. **ODF s'est positionné sur l'axe relatif à l'accélération de l'ouverture des jeux de données territoriaux à fort impact.**

Compte-tenu du contexte particulier lié à la succession des gouvernements et dans la mesure où plusieurs de ces chantiers sont déjà lancés et continuent d'avancer, Open Data France a participé aux points d'étape organisés afin de stabiliser la feuille de route.

Une nouvelle feuille de route partagée entre État et collectivités territoriales.

Entérinée au niveau technique en marge de Numérique en Commun[s] 2025 à Strasbourg en présence de l'ensemble des parties prenantes, le contenu de la feuille de route 2025-2027 est en cours de finalisation pour une publication officielle.



07 - Deux dynamiques d'action cohérentes

A Vivier d'idées

a.Carte de visite : notre site internet

Le site d'ODF associé à une communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn), est le centre de ressources où l'ensemble des livrables issus de ces activités est partagé. Il s'agit d'un espace offert aux collectivités territoriales et à leurs partenaires pour éclairer sur l'avenir de l'open data, mais aussi d'un ensemble de ressources, d'outils et de conseils pour nourrir les pratiques.

En cela, le centre de ressources complète les nombreuses contributions et des bénévoles d'ODF aux réflexions stratégiques des agents et élus, comme au débat public. Chaque année, les travaux d'ODF sont partagés, au sein de la rubrique « actualités » du site internet et à l'appui du compte Open Data France sur LinkedIn.

b.Édition de la newsletter mensuelle

Chaque mois, l'association édite une newsletter électronique destinée aux collectivités territoriales adhérentes. Cet outil de communication régulier permet de partager les actualités de l'association, de relayer des informations clés sur nos actions et nos prises de position, ainsi que de valoriser les initiatives et ressources (dimensions française, européenne et internationale) utiles aux acteurs territoriaux. La newsletter contribue ainsi à entretenir un lien continu avec les collectivités et à accompagner les territoires dans leurs réflexions et leurs pratiques.

c.Animation d'ateliers et organisation de regards croisés, tables rondes.

L'association a également mené des actions d'animation et de mise en débat à travers l'organisation d'ateliers, de regards croisés et de tables rondes. Ces temps d'échange favorisent le partage d'expériences, la confrontation des points de vue et la co-construction de réflexions entre les différents acteurs concernés. En créant des espaces de dialogue ouverts et structurés, ces formats contribuent à enrichir les pratiques, à faire émerger des perspectives communes et à porter les enjeux défendus par l'association.

d.Animation d'un comité d'experts autour de diverses problématiques

COMITÉ d'EXPERTS

La réflexion au service des collectivités territoriales

Le 26 mars 2025, Open Data France a mis en place un comité d'experts réunissant autour d'une même table divers acteurs de l'écosystème de la donnée numérique en France (élus, agents publics, universitaires, représentants d'association, directeur de cabinet de conseil, ...) dans l'objectif de favoriser les échanges entre des secteurs encore très largement hermétiques les uns aux autres. Le comité s'affiche ainsi comme un espace réflexif interne à l'association. Cet espace vise à fournir au conseil d'administration de nouvelles idées et pistes de travail tout en lui offrant une vue panoramique sur l'ensemble des acteurs français de la *data*. Outre cette fonction réflexive le comité a également pour vocation de produire des livrables.



Photo du lancement

Le 18 juin 2025, à l'occasion de la deuxième réunion de ce comité, les travaux réflexifs débutés lors de la réunion de lancement prirent une autre portée. De manière à inscrire cette deuxième réunion dans la continuité des travaux précédemment esquissés, la réunion s'est scindée en trois temps.

Si la première partie de la réunion du 18 juin fut consacrée à l'établissement d'un cadre définitionnel commun, la deuxième partie des échanges s'est s'axée sur une thématique directrice : *En tant que consommatrice, productrice et assistante dans l'exploration des données, l'IA transforme les logiques d'usage des données ouvertes. Comment appréhender ces nouvelles interactions ?*

Enfin, le dernier temps, moins théorique, fut consacré à la création, la formulation et à la mise en œuvre du « Prix de la donnée ouverte » pour lequel certains des membres du comité seront amenés à se constituer en jury. Cependant, à l'issue de ces échanges et avec l'assentiment du conseil d'administration, le décernement du prix sera finalement reporté *sine die* eu égard au contexte électoral et aux restrictions communicationnelles associées en 2026.

La dernière réunion de l'année s'est concentrée sur une problématique directrice : "En tant que consommatrice, productrice et assistante dans l'exploration des données, l'IA transforme les logiques d'usage des données ouvertes. Comment appréhender ces nouvelles interactions" ont donné lieu à un groupe de travail qui s'est réuni pour approfondir ces réflexions. Ce dernier a présenté un document intitulé : **« L'IA au service de l'open data : une approche par le cycle de vie de la donnée »**.

L'émergence récente des intelligences artificielles génératives (IAG) a conduit les institutions et les acteurs publics à repenser leurs priorités et leurs objectifs, parfois au détriment de l'open data et de ses principes.

Par ailleurs, l'open data pourrait jouer un rôle essentiel en garantissant une meilleure transparence des sources utilisées par les IA génératives. En retour, les IAG pourraient faciliter la consultation et l'accessibilité des données ouvertes. Encore faut-il garantir des règles claires de citation des sources et de respect des licences. Les principaux enjeux identifiés sont : frugalité, écologie, traçabilité, qualité.

Parmi les principales orientations qui ont découlé des échanges, il a été convenu de lancer un appel à cas d'usages auprès des collectivités territoriales en matière de cas d'usage de l'IA générative tout en identifiant leurs besoins.

Outre ce sujet, des discussions ouvertes ont eu lieu sur l'open data face à la marchandisation et aux tensions internationales. Finalement, la stratégie européenne de la donnée a été présentée.

B Plateforme d'action

a. Capitaliser

- **GéoDataMine outil phare d'Open Data France pour l'extraction simplifiée des données OpenStreetMap**

Depuis son lancement fin 2019, ce service libre et gratuit permet aux collectivités locales d'extraire rapidement des données thématiques (aménagements cyclables, infrastructures de recharge, lieux de covoiturage, etc.) sur leur territoire, compatibles avec les schémas de données nationaux. Grâce au partenariat renouvelé entre ODF et Adrien Pavie, entrepreneur en géomatique et développement logiciel, GéoDataMine s'est offert une deuxième jeunesse. Au fil de l'année il s'est chargé, en continue et en ***pro bono***, des évolutions fonctionnelles pour améliorer la qualité de service et préparer l'avenir. GéoDataMine réaffirme ainsi sa place dans l'écosystème open data : faciliter l'exploitation des données OSM au quotidien pour les collectivités territoriales.

- **4ème édition de l'enquête de l'Observatoire Data Publica sur les données et l'intelligence artificielle dans les territoires**

À l'été 2025, les adhérents de l'association ont été sont invités à y participer en répondant aux questions sur ***l'open data***, sa place dans les stratégies data et l'utilisation des données ouvertes dans le cadre des projets des collectivités.

- **L'Observatoire de la donnée des Territoires : un outil pour piloter l'ouverture des données publiques**

Un tableau de bord de l'open data territorial

L'Observatoire de la donnée ouverte des territoires analyse l'avancement de l'ouverture des données par l'ensemble des acteurs publics territoriaux français : régions, départements, communes, EPCI et collectivités d'outre-mer.

Lancé par ODF, cet outil s'inscrit dans la continuité des objectifs de démocratisation de l'accès à l'information portés par l'association et ses partenaires. De 2016 à 2022, OpenDataFrance a maintenu manuellement un observatoire, visant à recenser et consolider une base des producteurs d'open data publique dans les territoires.

En 2025, l'automatisation, autant que possible du traitement des données de l'observatoire est devenue le projet prioritaire pour OpenDataFrance. Depuis, l'Observatoire bénéficie d'une automatisation des jeux de données publiés sur data.gouv, garantissant une mise à jour mensuelle des observations et permettant ainsi un suivi en temps réel des évolutions.



L'un des principaux défis de l'observatoire consiste à identifier précisément les organisations qui produisent les données. Bien que data.gouv.fr dispose d'un système d'organisations structuré — incluant un tag « Service public » et, le plus souvent, un identifiant SIRET accessible via l'API — l'organisation qui publie les données n'est pas systématiquement celle qui les produit. Des mécanismes d'attribution existent pour mentionner le producteur réel, mais ces informations sont saisies en texte libre, ce qui complique leur exploitation.

Pour enrichir ces attributions, l'API Recherche d'entreprises est mobilisée afin d'obtenir un SIRET et une catégorie juridique, au prix de nombreuses limites (homonymies, acronymes, résultats erronés), ce qui impose une approche prudente afin d'éviter les faux positifs. En l'absence d'attribution exploitable, l'observatoire se base sur l'organisation référencée dans data.gouv.fr, dont les métadonnées peuvent elles aussi être imparfaites (SIRET manquant, incohérent ou obsolète). Les traitements sont exécutés via l'intégration continue de Gitlab, sans infrastructure serveur dédiée, avec une mise à jour et un archivage mensuels des résultats. Enfin, les données sont mises à disposition via Grist, accompagnées d'un formulaire permettant les contributions manuelles et le signalement d'anomalies.

Des chiffres qui mettent en lumière les enjeux du terrain

Les données de septembre 2025 révèlent qu'environ 30 % des collectivités territoriales et des EPCI assujettis à des obligations légales d'ouverture des données ont publié au moins un jeu de données en open data au cours de la dernière décennie.

Ce chiffre n'a qu'une valeur indicative. Il indique la part totale des collectivités territoriales et EPCI ayant ouvert leurs données soit par obligations légales soit de leur propre initiative (sans aucune contrainte juridique). Ainsi, certaines communes ou EPCI ont pu être ici comptabilisés alors même qu'ils n'étaient pas assujettis à des obligations légales d'ouverture de leurs données.

Ce chiffre global masque toutefois des différences selon les types de collectivités :

- Régions : 81 %
- Départements : 72 %
- Communes : 24 %

Consulter le site de l'Observatoire : opendatafrance.fr/presentation-de-lobservatoire

b. Les webinaires : comprendre les obstacles pour agir, anticiper les évolutions

En 2025, notre programme d'animations et de présentations a permis d'accompagner les acteurs publics et territoriaux dans la découverte, l'appropriation et la valorisation des données. Les thématiques ont couvert un large spectre, allant de la sensibilisation aux plateformes et initiatives telles que data.gouv, Data Publica, la Suite Territoriale, Numérique en Commun(s) ou Café IA, à l'exploitation concrète des données pour améliorer les mobilités (Cerema), soutenir la transition écologique (ADEME et Fabrique de la donnée territoriale) et favoriser l'engagement citoyen (Latitudes).

Parallèlement, la gouvernance et le cadre juridique des données ont été abordés, avec des sessions sur la structuration des processus (Gf2i), la valorisation et la diffusion des données (Métropole de Lille), ainsi que l'intégration des clauses data dans les marchés et contrats (Métropole de Bordeaux). Cette approche globale a contribué à renforcer la capacité des acteurs territoriaux à utiliser la donnée comme un levier stratégique pour leurs politiques publiques.

Au total, 17 webinaires et ateliers ont rassemblé environ 500 acteurs, élus et agents adhérents de l'association.



c.Porter la voix de l'association à travers les événements

Une vingtaine d'événements, touchant environ plus de 2500 personnes (Cf. Détail plus bas).

Le 28 janvier 2025, 15 jours avant le Sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle, Mme. Ministre chargée de l'Intelligence Artificielle et du Numérique Clara Chappaz a reçu la Présidente d'ODF, **Constance Nebbula** autour de sujets stratégiques et essentiels, tels que :

- La gouvernance des données : un enjeu central pour garantir une gestion sécurisée et structurée, particulièrement dans un contexte où les données sont le socle du développement d'intelligence artificielle.
- La cybersécurité et la transposition de la directive NIS2 : une priorité pour protéger les infrastructures numériques et garantir la résilience des systèmes face à la montée des cybermenaces, dans un cadre européen harmonisé.
- Le financement des conseillers numériques : un sujet clé pour accompagner les collectivités dans leur transformation numérique, en favorisant l'accès aux outils et compétences nécessaires.

Ces thématiques incarnent les leviers essentiels pour accompagner les acteurs locaux dans leur appropriation et leur usage des données ainsi qu'un élément pour le déploiement et la réussite des projets d'intelligence artificielle à l'échelle nationale et régionale.



Clara Chappaz, ministre, Constance Nebbula et Gabriela Martin

Le 6 février 2025, **Nathalie Gosselin**, secrétaire d'ODF a présenté les enjeux de l'association lors d'une rencontre sur le thème « IA, démocratie et territoires » au Sénat. En effet, la Ministre Clara Chappaz, chargée de l'Intelligence Artificielle et du Numérique, l'a organisé sous le parrainage de Damien Michallet (Commission Supérieure du Numérique et des Postes).

Nathalie Gosselin, adjointe au numérique de La Roche-sur-Yon (conseillère pour la Région Pays de la Loire) a mis en avant le rôle clé de la gestion des données dans la gouvernance publique. Elle a souligné que l'ouverture des données publiques via l'initiative nationale *open data* est devenue un pilier essentiel des collectivités. Aujourd'hui, avec l'essor de l'IA, cette gestion rigoureuse des données est plus que jamais un enjeu stratégique.



Damien Michallet, Patrick Chaize, Clara Chappaz, Nathalie Gosselin



Clara Chappaz, ministre, Pascal Tebibel, Jonas Haddad, Manu Reynaud, administrateurs d'ODF et Gabriela Martin (DG)

- **Sommet mondial Intelligence artificielle (IA) – Février 2025**

Colloque Comment manager à l'ère de l'IA pour favoriser la qualité du travail ?

Placé sur le Haut Patronage du Sommet Action de AI de l'Élysée, le colloque porté par le think tank LePlusImportant s'est inséré dans le cortège des événements labellisés autour du Sommet IA Mondial des 10 et 11 février 2025. Le Colloque a cherché à mettre en mouvement et en intelligence collective les différentes parties prenantes du monde du travail autour de la question de l'amélioration de la qualité du travail à l'ère de l'IA.

Il a rendu ses conclusions d'une part sous forme d'un livre blanc remis à l'équipe Avenir du Travail du Sommet Mondial IA Paris 2025, en lien avec des interlocuteurs OCDE et OIT d'autre part.

Christophe Hugon et **Louise Vialard**, élus et administrateurs d'Open Data France ont pris part à une table ronde sur le thème « Est-il possible, et souhaitable, d'adopter des règles de conception qui permettent l'innovation tout en garantissant une IA responsable au travail ? ».



Photo au CESE/Palais de l'IENA : Louise Vilalard, Christophe Hugon, et Mme la Sénatrice Corinne Narassiguin.

Open Data France a collaboré à l'organisation de l'événement **Aligner l'IA urbaine et la gouvernance mondiale de l'IA**. Celui-ci était porté par URBAN AI et The GovLab (New York University) et le MEDEF (Paris, 17ème).

« Aligner l'IA urbaine et la gouvernance mondiale de l'IA » est un événement international dédié à l'exploration de l'intersection entre l'intelligence artificielle dans les environnements urbains et les cadres plus larges de la gouvernance mondiale de l'IA. Ce rassemblement réunit des leaders d'opinion, des décideurs politiques et des villes afin de discuter des meilleures pratiques, des considérations éthiques et des stratégies réglementaires pour le déploiement de l'IA dans les villes. L'événement vise à combler le fossé entre les solutions locales en matière d'IA et les modèles de gouvernance internationaux, en garantissant une intégration responsable et durable de l'IA qui profite aux communautés tout en s'alignant sur les normes mondiales.

Constance Nebbula, Présidente d'ODF, y a pris part, notamment à un regard croisé animé par Stefaan Verhuslt.

- **Aux Data citoyens !**

Organisée par la Région Île-de-France, L'Institut Paris Région, Île-de-France Mobilités et avec la participation du Département du Val-de-Marne, la semaine francilienne de la donnée s'est tenu en mars 2025.

Pour cette édition, la Région Île-de-France a souhaité placer les élus locaux au centre des discussions, en cohérence avec sa stratégie data et son ambition de faire d'eux les acteurs clés d'une transformation positive et durable du territoire grâce à la donnée.

Constance Nebbula, **Présidente d'ODF** a participé au débat sur le thème « mettre en place une gouvernance politique des données territoriales ». Elle était aux côtés de Christel Roger, Vice-Présidente du Conseil Régional Ile de France, de Bertrand Monthubert, président du CNIG et de Germain Roesch, conseiller départemental du Val de Marne en charge du numérique. (Cf. photo ci-dessous)



Dans le cadre de cette édition de la semaine francilienne de la donnée, le Département du Val de Marne a organisé, le 14 mars 2025, à Créteil une **Journée Départementale de la Donnée et de l'Intelligence Artificielle**, ouverte aux techniciens de la donnée du territoire val-de-marnais et au-delà.

Cette journée a clos la semaine de la data et de l'IA organisée par la Région Ile-de-France et a été l'occasion pour le Département d'inaugurer la nouvelle version de son infrastructure de données départementale Géo.Valdemarne.fr, qui fêtait ses 10 ans.

Gabriela Martin a pu y présenter la vision d'Open Data France sur l'« Adaptation au changement climatique et transition écologique : le pouvoir des (géo)données ».



Porté par l'Université Gustav Eiffel, le colloque annuel du **Centre Opérationnel Système d'Information de la Ville Durable et du Bâtiment Innovant** s'est tenu le 21 mars au Palais du Luxembourg à Paris.

Christophe Hugon, administrateur d'Open Data France et Conseiller municipal de la Ville de Marseille a participé à la table ronde « Défis de la donnée ».

L'association ODF a été retenue, dans le cadre d'un projet européen **DIGISET-COSME**, pour participer à un **atelier d'autonomisation numérique « par le faire »** pour des associations de la société civile. **Gabriela Martin**, s'est rendue, à Bruxelles le 21 mars 2025 pour y prendre part aux côtés d'autres organisations européennes agissant dans le secteur du numérique.

La donnée, clé de la souveraineté linguistique et numérique européenne

À l'occasion de la Journée internationale de la francophonie, célébration de la langue française et de la diversité qu'elle incarne à travers le monde, la France lance l'Alliance for Language Technologies - ALT-EDIC (Alliance for Language Technologies – European Digital Infrastructure Consortium). Une initiative qui fédère 26 pays et 40 entreprises autour des technologies linguistiques et du partage des données avec l'ambition de développer l'intelligence des mots.

Gabriela Martin était présente pour OpenDataFrance à cet événement dont les objectifs sont de :

- Fédérer les efforts pour développer les technologies linguistiques et promouvoir les langues européennes.
- Créer des communs numériques pour garantir un accès équitable aux données linguistiques.
- Améliorer le partage et la protection des données dans un cadre sécurisé.

L'Espace européen des données est crucial pour structurer un accès efficace aux ressources multilingues et soutenir des LLM européens.
Aujourd'hui, 90 % des modèles d'IA sont entraînés en anglais. Pour une vision fidèle à nos cultures, nous devons développer des IA enracinées dans la diversité linguistique européenne, garantissant notre souveraineté numérique.

Structurer un écosystème de données qui protège le pluralisme linguistique, les droits d'auteur et l'éthique des usages est d'actualité.

coTer Numérique. Présentation de la nouvelle feuille de route d'Open Data France (16 juin).

Gabriela Martin, s'est rendu à Clermont-Ferrand pour participer au congrès annuel du coTer Numérique et y rencontrer les DSI des collectivités.

Ghislaine Senée, Sénatrice des Départements des Yvelines a organisé un colloque au Sénat sur le thème "**Les données au service des territoires intelligents**" le 30 juin 2025

Louise Vialard, Vice-Présidente d'Open Data France et élue au Numérique Responsable, à l'e-citoyenneté et à l'open Data à Nantes Métropole a participé au colloque.

La rentrée de data.gouv

Cet événement a été organisé dans le cadre de la rentrée de datagouv, une série de rencontres pour améliorer l'accès, la circulation et l'usage des données publiques.

Nathalie Gosselin, secrétaire d'ODF a participé à la réunion sur le thème "Se lancer dans l'open data : panorama et retours d'expérience à l'échelle territoriale", aux côtés de Lydie Vinsonneau et Pierre Ciemniejewski.

GéoDatadays septembre 2025 à Marseille

Invitée par l'AFIGEO, **Gabriela Martin** est intervenue à un des temps forts du Géodatadays. « Grand défi : S'ouvrir au numérique : enjeux de gouvernance et de compétences ». Sa présentation a porté sur la « gouvernance de la donnée ».

25e édition de la Mêlée Numérique organisée. Du 22 au 26 septembre 2025. Toulouse
Une belle occasion de rencontrer les acteurs du numérique

Lors de cet événement qui rassemble chaque année les forces vives du digital, Open Data France a réuni ses membres à Toulouse, berceau de l'association, pour une assemblée générale extraordinaire ainsi que pour son Conseil d'administration (23 septembre 2025).

Ce fut également, l'occasion pour **Constance Nebbula**, Présidente de l'association de participer à une table ronde portant sur « Le pouvoir de la donnée territoriale ». Retrouvez l'intégralité de l'intervention de Constance Nebbula, par ici.



Photo : Louis Salgueiro, Constance Nebbula, Bertrand Serp, Dominique Marty

ARCEP. Conférence annuelle "Territoires connectés" du 30 septembre 2025

L'édition 2025 de la conférence annuelle « Territoires connectés » de l'Arcep s'est déroulée à l'Institut du Monde Arabe.

À l'invitation de sa Présidente, Mme. Laure de La Raudiere, **Constance Nebbula**, présidente d'OpenDataFrance a participé à la table ronde sur le **thème cloud et données dans les territoires** aux côtés de Valérie Nouvel, vice-présidente du département de la Manche en charge de la transition et de l'adaptation au changement climatique et de Gaël Sérandour de la Caisse des Dépôts.



Forum de la donnée territoriale : 07 octobre 2025, avenue Ségur, 75007. Paris

OpenDataFrance a été partenaire de la 1ère édition du Forum de la donnée territoriale, organisée par FNCCR, la DINUM, l'ANCT, l'IGN et ses partenaires avec l'Avicca, Villes Internet, l'APVF, Villes de France, Déclic, Les Interconnectés, l'Afigéo et le CNIG.

L'objectif de la journée : ouvrir la discussion sur l'avenir de la gouvernance des données et construire ensemble des pratiques concrètes pour une circulation plus fluide, une protection visant la souveraineté.

La Présidente d'ODF, **Constance Nebbula**, a participé à la table ronde sur la « Gouvernance(s) partagée(s) et gestion des données » en évoquant les leviers de mobilisation autour des enjeux de gouvernance.



La donnée est partout, mais sa gouvernance reste souvent floue. Produire, collecter, partager et réutiliser les données exige bien plus que des outils : c'est une affaire de doctrine commune, de confiance et de volonté politique.

La mise en place d'une stratégie de la donnée doit donc s'accompagner d'un véritable portage politique et d'une culture du travail en commun autour de la donnée comme ressource.

Numérique en Commun, au Palais Universitaire à Strasbourg (octobre 2025)

L'émancipation numérique suppose des réponses collectives, co-construites avec les collectivités territoriales, le monde associatif et les citoyens eux-mêmes.

Fidèle à sa mission de service public, ODF s'est rendue apporter sa pierre à l'édifice pour accompagner, émanciper les usages et promouvoir l'accès à la réutilisation des données. Cet événement a été accueilli par les adhérents de l'association : Ville et Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est que nous remercions sincèrement.





Agents de l'eurométropole de Strasbourg à côté de Caroline Zorn, élue de la ville

Salon des Maires (Novembre 2025, Paris): Patrick Molinoz, trésorier d'ODF et Michel Sauvadé (référents de la commission numérique de l'Association Maires de France)



Smart City Congress



Open Data France a participé au **Congrès International Villes Intelligentes 2025 SCEWC25**, le 6 novembre à Barcelone. Gabriela MARTIN, directrice de l'association est intervenu autour du thème « *De la gouvernance à la prédiction : tirer parti d'une donnée de confiance* ». Une prise de parole dédiée aux enjeux stratégiques de la donnée au service des territoires intelligents.

Séminaire Jumeaux Numériques pour la Transition Écologique des Territoires décembre 2025

Open Data France a participé au séminaire Jumeaux Numériques pour la Transition Écologique des Territoires porté par Alliance for Climate Action Now, MSH Paris-Saclay, l'UVSQ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CEA, et Bernard Yannou de CentraleSupélec, et aux côtés de deux adhérents : Agglomération Paris-Saclay et Angers Loire Métropole pour deux temps forts :

- « Présentation du Jumeau Numérique d'Angers Loire Métropole ». Angers Loire Métropole.
- Territoires et jumeaux numériques : usages et retours d'expérience sur les solutions actuelles. Innovation territoriale de l'Agglomération Paris-Saclay.



Derrière les villes intelligentes, connectées par les objets, le jumeau numérique local émerge comme l'une des briques clés du cyberespace : modéliser la ville, ses mobilités, ses services, ses bâtiments… et demain, ses interactions socio-politiques.

Mais tous les jumeaux numériques ne se valent pas : il existe différents niveaux de maturité, différentes définitions, et des ruptures épistémologiques majeures lorsque l'on passe de la représentation technique à l'aide à la décision démocratique.

Le défi est :

« ***Créer une architecture cohérente reliant territoires, politiques publiques et données multi-échelles (du satellite au quartier), avec : accessibilité, acceptation citoyenne, frugalité des ressources*** ». Christian Brodhag

Ambition : faire du jumeau numérique local un outil systémique, aligné sur les Objectifs Développement Durable, ancré dans les territoires, au service du bien commun et structuré pour répondre aux défis du XXIe siècle.

Sommet européen sur la résilience. Le 10 décembre 2025 au Campus Cyber (Ile de France)



Louise Vialard, vice-présidente a participé à la table-ronde "Concevoir une Europe numérique qui montre la voie". Ce sommet a rassemblé innovateurs et décideurs politiques afin d'explorer comment l'Europe peut renforcer sa résilience dans les infrastructures digitales, la cybersécurité, la gouvernance de l'IA, les systèmes énergétiques.

Le Directeur de l'ARNIA, **Nicolas Berthaut**, adhérent de l'association y a également pris part.

Tout au long de l'année 2025, nous avons mené une série de rencontres avec nos adhérents afin de valoriser leurs engagements, leurs parcours et leurs témoignages.

Nous souhaitons ici remercier **Orléans Métropole, l'ARNIA, la Métropole Aix Marseille Provence, Nantes Métropole, la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, la Région Sud (PACA), la Région Grand Est, la Région Ile de France, le département des Côtes d'Armor, la Métropole de Lille, la Métropole de Bordeaux et l'ensemble des adhérents présents lors des événements auxquels a participé ODF, levier de visibilité de notre action conjointe, et ayant pris part aux webinaires.**



Vincent Alleno, Vice-Président d'Open Data France et vice-président du Département des Côtes d'Armor, Dominique Baron, administrateur Open Data à la Direction des Services Numériques/Innovation et transition numérique, et les agents et élus des communes du département.



Ci-dessous, léquipe d'Orléans Métropole



Ces échanges ont été captés en vidéo pour permettre au plus grand nombre d'en prendre connaissance et de prolonger le dialogue au-delà des événements.

L'ensemble de ces vidéos est accessible sur notre chaîne YouTube, constituant ainsi une ressource durable et représentative de la richesse de notre communauté.

08 - Accompagner les collectivités territoriales

a Les décisions de justice en *open data*

Quel avenir pour les données judiciaires en open data ?

En 2025, les données judiciaires en *open data* ont été au cœur de l'actualité institutionnelle française. Plusieurs projets et interrogations ont ainsi émergé dans un contexte politique et institutionnel marqué par une remise en cause du système judiciaire établi. Aussi, nous avons pu revenir brièvement sur cette actualité, par le biais d'une note d'actualité, afin d'informer les adhérents.

Une des principales questions mise au centre des débats : la gratuité des données judicaires ouvertes. Cette évolution soulève des enjeux importants. La mise en place d'une redevance sur les données publiques en open data, limitée aux usages commerciaux, soulèverait la question de l'équilibre entre valorisation économique et maintien d'un accès libre aux données. L'objectif est d'éviter qu'une telle contrepartie financière ne conduise, à terme, à un « re-verrouillage » de l'accès aux données publiques. Sur le long terme, cette approche pourrait soit être étendue à l'ensemble des données publiques utilisées à des fins commerciales, soit rester limitée à certains types de données, comme les données judiciaires.

Enfin, étendre l'ouverture des données à de nouveaux documents judiciaires comme souhaite l'instaurer la proposition de loi n°806, tout en imposant une contrepartie pécuniaire à certains acteurs pour l'accès à tout ou partie des données judiciaires, ne relève-il pas d'une contradiction manifeste risquant de formaliser un open data à géométrie variable ? **À suivre**

b La veille sur NIS2

Conformément à son actuelle offre de service, ODF a été amenée à intégrer très récemment de nouveaux sujets de réflexion et de travail. C'est le cas notamment de la cybersécurité ou encore de l'intelligence artificielle (IA), sujets suivis de près eu égard aux tensions internationales et aux révolutions technologiques actuelles. Les travaux ont ainsi parfois pu aborder d'autres thématiques que l'open data. En 2025, la transposition de la directive européenne NIS 2 (*Network and Information Security*) dans le droit français et les travaux parlementaires associés ont fait l'objet d'un suivi régulier de l'association.

Ce suivi s'est accompagné de la rédaction de diverses notes informatives et d'une cartographie des acteurs de la cybersécurité française et européenne destinée aux adhérents de l'association. Ces ressources ont également été diffusées au sein du site internet de l'association.

c La position sur la gouvernance de la donnée

La rédaction de notes réflexives a marqué également l'année. Les recherches complémentaires aux prises de position de l'association sur le sujet sont venues nourrir un argumentaire valable.

La position sur la gouvernance de la donnée a pour principale vocation d'accompagner la prise de parole des élus ainsi que les agents des collectivités adhérentes.

Depuis plusieurs années, on observe un écart grandissant entre, d'une part, les dispositifs actuels de gouvernance de la donnée — souvent complexes, fragmentés — et, d'autre part, des besoins qui évoluent à grande vitesse sous l'effet de la numérisation, de l'essor de l'intelligence artificielle et de la circulation massive des informations à l'échelle mondiale. La gouvernance de la donnée se trouve ainsi confrontée à une double exigence : garantir la qualité, la sécurité et l'éthique des usages, tout en permettant la mise en place de visions, de stratégies et de pratiques adaptées à des enjeux en constante mutation.

Les cadres réglementaires et organisationnels peinent à suivre le rythme, tandis que les demandes adressées aux systèmes d'information se multiplient et nécessitent des investissements considérables pour y répondre dans un contexte de défiance autour de l'usage des données sensibles.

Dès lors, plusieurs interrogations émergent : à quoi pourrait ressembler, à l'avenir, une gouvernance de la donnée ? Quels nouveaux équilibres devront se construire entre l'État, les entreprises, les collectivités et les citoyens dans la gestion, l'accès et la valorisation des données ? Et surtout, quelles formes inédites de coordination ou de régulation pourraient émerger pour dépasser les contradictions actuelles — entre ouverture et protection, innovation et régulation ?

ODF a souhaité regrouper dans une seule et unique note l'ensemble des positions tenues concernant l'enjeu de la gouvernance de la donnée. La structure de ces propos articule des définitions initiales à une redéfinition contemporaine des termes du débat.



Crédits photos :

OpenDataFrance, Constance Nebbula, Vincent Alleno, Magali Altounian, Julie Barenton-Guillas, Daniel Bône, Nathalie Gosselin, Christophe Hugon, Marlène Le Dieu de Ville, Patrick Molinoz, Manu Reynaud, Bertrand Serp, Pascal Tebibel, Louise Vialard, Gabriela Martin, Justine Audo, Guillaume Cognet, Comité d'experts d'Open Data France, Le Philanthro-Lab, Numérique en Commun[s], Journée de la donnée territoriale, Transformation Numérique des territoires, Direction Interministérielle du Numérique ADEME, La Maison du développement durable (Paris), Numérique 360, Banque des Territoires, Conseil National de l'Information Géographique, Fabrique de la donnée territoriale. Smart Cities Barcelone, Alexander Schmidt, MSH Paris-Saclay, l'UVSQ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CEA, Bernard Yannou, Agglomération Paris- Saclay, Angers Loire Métropole, Orléans Métropole, Aix-en-Provence Métropole, ARNIA, Nantes Métropole, la Région Sud (PACA), la Région Grand Est, la Région Ile de France, le département du Val de Marne, le département des Côtes d'Armor, Dominique Baron, Laurent Morice, Michel Suavadé, Caroline Zorn, Louis Salgueiro, Nadège Austin, Thomas Cottinet, Stéphanie Morland, Pierre Riou, Mary Juteau, Dominique Marty, Corinne Narassiguin, Christel Roger, Vice-Présidente du Conseil Régional Ile de France, Bertrand, Monthubert, Germain Roesch, Valérie Nouvel, Gaël Sérandour, Olivier Alleman, Sylvain Waserman, Clara Chappaz.

OPENDATA FRANCE

Bureau et siège social
13-15 rue de la Bûcherie
75 005 PARIS

SIRET : 800 534 521 00029

06 67 79 04 93

Gabriela Martin
Directrice générale
gabriela.martin@opendatafrance.email

Sophie Lévy
Responsable communication
sophie.levy@opendatafrance.email

opendatafrance.fr

OpenDataFrance